Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Service des ressources humaines** **Sous-direction de la gestion des carrières et de la rémunération** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de mobilité** **SG/SRH/SDCAR/2018-399** **24/05/2018**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 2

Objet : Appel à candidatures: 1 poste d'adjoint(e) au sous-directeur de l'aquaculture et de l'économie des pêches à la DPMA et 1 poste d'adjoint(e) au chef de bureau des soutiens directs à la DGPE.

Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture / Sous-direction de l'aquaculture et de l'économie des pêches :

- 1 poste d'adjoint au sous-directeur de l'aquaculture et de l'économie des pêches (H/F) (titulaire de catégorie A).
Poste n°72233 – Poste vacant.

Date limite de candidature : 25 juin 2018.

Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises / Service Gouvernance et gestion de la PAC / Sous-direction Gestion des aides de la PAC :

- 1 poste d'adjoint au chef de bureau des soutiens directs (H/F) (titulaire de catégorie A).
Poste n°72269 – Poste vacant.

Date limite de candidature : 15 juin 2018.

La sous-directrice de la gestion
des carrières et de la rémunération

Noémie LE QUELLENEC

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture
Sous-direction de l'aquaculture et de l'économie des pêches
La Défense - Tour Séquoia

Adjoint(e) au sous-directeur de l'aquaculture et de l'économie des pêches

<table>
<tr><td colspan="3">N° du poste : 72233
Catégorie : A</td></tr>
<tr><td colspan="2">Classement parcours professionnel
Poste de catégorie A : 3 et +</td><td>Groupe RIFSEEP
Administrateur civil : G1
Attaché d'administration : G1
IPEF (cotation fonction IPF) : 4,5</td></tr>
<tr><td colspan="3">Poste vacant au 1er septembre 2018</td></tr>
<tr><td>Présentation de l'environnement professionnel</td><td colspan="2">La Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) est en charge de la réglementation des activités et des actions de soutien des secteurs de la pêche maritime et de l'aquaculture.

La sous-direction de l'aquaculture et de l'économie des pêches (SDAEP) est chargée de la définition de la politique en faveur de l'aquaculture, de la politique en matière d'économie des pêches maritimes et de la politique structurelle applicable à ces domaines. Elle gère les crédits nationaux et communautaires liés à ces activités. Elle est composée de 3 bureaux (25 agents):
- Bureau de l'aquaculture : encadrement et suivi réglementaire et socio-économique du secteur aquacole
- Bureau de l'économie des pêches : développement économique et structuration de la filière pêche de l'amont (pêche) à l'aval (mareyage, transformation…), y compris dans les DOM.
- Bureau de la politique structurelle et des concours publics : mise en œuvre du fonds européen accompagnant les filières pêches et aquaculture et réglementation aides d'Etat.</td></tr>
<tr><td>Objectifs du poste</td><td colspan="2">L'adjoint au sous-directeur assiste le sous-directeur pour l'ensemble de ses missions et assure l'interim dans le cadre de la permanence des missions de la sous-direction.</td></tr>
<tr><td>Description des missions à exercer ou des taches à exécuter</td><td colspan="2">Le titulaire concourt au pilotage de la sous-direction, et participe à la gestion de l'ensemble des dossiers relevant des 3 bureaux.

Il participe au pilotage des choix budgétaires de la direction, en lien avec la MAG. Il gère le budget du champ d'action de la sous-direction, ainsi que l'utilisation des crédits communautaires en lien avec les organismes publics concernés.

Il prépare et représente, régulièrement, la DPMA aux CA de l'ASP et de FAM.

Il est chargé de la finalisation des procédures contentieuses liées à la récupération des aides d'Etat déclarées illégales par la Commission Européenne.</td></tr>
<tr><td>Champ relationnel du poste</td><td colspan="2">MAA : autres services de la DPMA, DGPE, SG (budget-marchés-SAJ)
externe : MTES (DEB, DGPR, DAM), services déconcentrés (DIRM-DDTM), SGAE, Bercy (DB, DGCCRF), opérateurs (FAM, ASP), organisations professionnelles, Commission européenne</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Compétences liées au poste</td><td>Savoirs</td><td>Savoir-faire</td></tr>
<tr><td>Connaissances budgétaires
Compétences juridiques et informatiques
Connaissance des fonds structurels européens appréciée
Expérience souhaitée des filières agricoles
Connaissance du secteur de la pêche et aquaculture appréciée</td><td>Capacités managériales et relationnelles
Analyse et synthèse
Polyvalence technique
Hiérarchie des priorités
Disponibilité</td></tr>
<tr><td>Personnes à contacter</td><td colspan="2">M. Frédéric GUEUDAR DELAHAYE – directeur des pêches maritimes et de l'aquaculture
Tél. : 01 40 81 88 88 - Mail : frederic.gueudar-delahaye@agriculture.gouv.fr

M. Eric ZUNINO – Sous-directeur de l'aquaculture et de l'économie des pêches
Tél. : 01 40 81 89 04 - Mail : eric.zunino@agriculture.gouv.fr
BRH : rh.dpma@agriculture.gouv.fr</td></tr>
</table>

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises
Service Gouvernance et gestion de la PAC – Sous-direction Gestion des aides de la PAC
Bureau Soutiens directs (BSD)
3, rue Barbet de Jouy 75349 Paris 07 SP

Adjoint(e) au Chef de bureau des soutiens directs (BSD)

N° du poste : 72269

Catégorie : A

Classement parcours professionnel postes catégorie A : 2	**Groupe RIFSEEP :** **pour Attaché d'administration : G 3** **pour Administrateur civil : G 2** **Cotation IPF pour IPEF : 3**

Poste vacant

Présentation de l'environnement professionnel	Le bureau Soutiens directs est chargé de la conception de l'ensemble des dispositifs relatifs aux régimes de soutien direct relevant du premier pilier de la PAC, en particulier les régimes de paiements découplés (y compris le dispositif de verdissement), les aides couplées (animales et végétales) ainsi que la conditionnalité des aides. Le bureau est chargé en particulier : - de la consultation des organisations professionnelles ; - du porte-parolat dans les réunions communautaires relevant de sa compétence et des relations avec la Commission européenne ; - de l'élaboration des textes réglementaires nationaux fixant les bases juridiques des modalités retenues ; - de la coordination et du pilotage global de la mise en œuvre des mécanismes concernés en liaison avec les organismes payeurs, les services déconcentrés, les autres directions du ministère et les autres départements ministériels ; - des réflexions sur les évolutions de la PAC pour les sujets le concernant. Il est composé d'un chef de bureau, de deux adjoint(e)s, de 7 chargé(e)s de mission et d'une assistante.
Objectifs du poste	Appuyer le Chef de bureau dans l'organisation et le pilotage des activités du bureau et animer la réalisation des missions spécifiques qui lui seront confiées dans le champ de compétence du bureau.
Description des missions à exercer ou des taches à exécuter	Sous la responsabilité du Chef de bureau, l'Adjoint(e) au Chef de bureau, en lien avec l'autre Adjointe : - organise l'activité du bureau de façon à garantir réactivité et anticipation, - participe à la validation des documents produits par le bureau et assure la qualité et la cohérence des productions du bureau, - représente le bureau dans les réunions internes et externes, - pilote et anime la réalisation de certaines missions du bureau, selon les besoins, notamment concernant le pilotage transversal des campagnes PAC. En l'absence du chef de bureau, l'adjointe(e) assure l'intérim.
Champ relationnel du poste	Ensemble des services de la DGPE ; autres directions du ministère et Cabinet du ministre ; services déconcentrés. Agence de Services et de Paiement (ASP) Autres départements ministériels. Partenaires professionnels. Commission européenne et autres institutions européennes.

Compétences liées au poste	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Bonne connaissance de la PAC avec une expérience dans ce domaine et/ou en services déconcentrés, Compétences juridiques et techniques.	Compétences managériales, Compétences relationnelles, Qualités rédactionnelles, Capacités de négociation.

Personnes à contacter	M. Yves AUFFRET, Sous-directeur Gestion des aides de la PAC Tel : 01 49 55 42 45 – yves.auffret@agriculture.gouv.fr M. Arnaud DUNAND, Adjoint au Sous-directeur Tel : 01 49 55 57 41 – arnaud.dunand@agriculture.gouv.fr M. Denis GOURDON, Chef du bureau Doutiens directs Tel : 01 49 55 50 13 – denis.gourdon@agriculture.gouv.fr Sébastien FAUGERE, Chef de la Mission affaires générales et RH Tél : 01 49 55 50 78 – mobilite-mag-rh.dgpe@agriculture.gouv.fr